CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E156756** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2025**

ÉDITÉ LE **23/06/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/2016
Forme juridique : SAS
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 2015B01337

Siret : **815 182 522 00020**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 6112385

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144279833

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144279833

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : **AGB RENOVATION**

3 AVENUE LEONARD DE VINCI
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE

Téléphone : 02 47 53 64 51 **Fax :**
Portable : 06 67 87 40 52

Site Internet : www.agbrenovation37.fr
E-mail : compta@agbrenovation37.fr

Responsabilité légale :
FERNANDES ANTONIO DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	11/07/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/09/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	06/10/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.